



Commune de TRIVY

Tel. : 03 85 50 26 49

Mail : secretariat@trivy.fr

PROCÈS VERBAL N°01 DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE VINGT- SIX

Le vendredi 9 janvier 2026 à 20h00,

Le conseil municipal de TRIVY s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Mme Chantal WALLUT, Maire.

Présents : WALLUT Chantal, ROZIER Jean-Michel, GIROD Fabien, DEVIF Laurent, AUBLANC Martine, ROZIER Jean-Claude, CHACHUAT Marie-Thérèse, VIGNERESSE Geneviève, EL MAHRAOUI Abdelkhalek.et PERRIER Marie – Claude

Excusé : THIEBAUD Marc

Secrétaire de Séance : Madame AUBLANC Martine

1) Approbation du Procès-Verbal du conseil du 8 décembre 2025

2) Décisions

- Vœu du maire : Le maire présente les sujets qui seront abordés lors de la présentation des vœux : évolution du SIRTOM, Avancées du PLUIH, informations sur le chemin des têtes, les projets de l'école et de la prise en charge communale de l'activité périscolaire, et prochaines élections. Quelques remarques sont faites et seront prises en compte.
- Aménagement du bourg : quelques améliorations sont envisagées pour le bourg : changement des tables près de l'église et du city. Potelets pour fermer le pk occasionnellement, cases à vélo, et fitness. Le devis a été établi :(Montant approximatif de 7500€) proposition de faire une demande de subvention à la DETR avant 15 janvier.
- Pré en friches, sur la route de Sivignon, une parcelle est en friches depuis plusieurs années, et la végétation envahit la parcelle. Contact avait été pris pour une mise en vente, ou pour un autre usage : proposition est faite de contacter, par courrier, tous les héritiers de C.B afin qu'elle soit entretenue ou transmise ou vendue : selon les réponses, décision de la nettoyer aux frais du propriétaire ou toute autre action pour régler ce problème.
- Sirtom : lors du dernier conseil syndical du Sirtom en décembre : il a été annoncé que dans les mois à venir, le Sirtom n'accepterait plus les déchets verts : nécessité pour notre commune d'organiser ce dépôt : sur le site actuel à mieux structurer, organiser.
- Aménagement du bourg : quelques améliorations sont envisagées pour le bourg : changement des tables près de l'église et du city. Potelets pour fermer le pk occasionnellement, cases à velo, et fitness. Le devis a été établi :(Montant approximatif de 7500€) proposition de faire une demande de subvention à la DETR avant 15 janvier.



Commune de TRIVY

Tel. : 03 85 50 26 49

Mail : secretariat@trivy.fr

- Douche près de la salle Océan : un contrat é été fait avec J.M. pour utilisation de la douche (avril à octobre 2025) qui finalement n'a été utilisée qu'une fois. Demande de J.M d'effectuer des travaux d'aménagement : refus signifié par courrier : cette douche n'ayant pas vocation à utilisation publique.
- Travaux à prévoir sur la commune : le tableau présenté montre que tous les projets ont été menés à bien pour l'année 2025 : pour l'année à venir, projet de finir le parking près de l'église : nettoyage, bordure, et pose de gravier.

Les murs de la mairie, l'aménagement du carrefour de Chandon sont à envisager au cours de cette année. Projet aussi d'organiser un circuit autour de nos « croix » : celle près de Villars est à réparer ; JP.T a proposé de s'en charger.

- Proposition du « chèque arbre » par le département : environ 50% sont pris en charge. (Minimum 1000€) La commune n'a pas de terrain susceptible d'être replanté : sans suite.
- JCR, conseiller municipal, a exécuté des travaux sur la commune, parfois avec son propre tracteur : proposition de lui donner 50l de gas-oil pour le remercier. Accord donné
- Notre député, Benjamin Dirx, a invité tous les membres du Conseil à la cérémonie des vœux, à la Verchère à Charnay, le 29 janvier : 8 personnes du conseil sont partantes : accord à donner.

3) Informations

- INSEE : en date du 8 décembre, le dernier chiffre pour la population de référence de notre village vient d'être publié.
De 252 habitants en 2020, nous passons à 266 pour l'année de référence au 1er janvier 2023
Ce chiffre sera réajusté après le recensement de ce début d'année, sur des bases réelles.
- Un challenge de la mobilité a été organisé par la communauté de Communes er TEPOS ;
Pour soutenir et encourager ceux qui évitent d'utiliser leur véhicule pour se déplacer : vélo covoiturage ou autre
Notre commune a été « mise à l'honneur » pour 3 participants
- Retraite Sportive : l'association « club retraite sportive agglomération moulinoise » à Yzeure
Organise deux randonnées : les 6 et 13 mars : la date de reconnaissance du circuit sera précisée rapidement, le circuit a été validé à partir du plan proposé ; accord à donner à l'association pour voir le circuit avec une personne de la commune.
- Prévention routière : demande de subvention : sujet à préciser lors de l'élaboration du budget.
Proposition aussi de s'engager dans les actions proposées ; conduite addictives ou conduite des seniors. : pas de décision prise.
- Don d'un congélateur : nous avons acquis un petit congélateur pour la salle P.T.
Celui actuellement en place est à donner : sera proposé aux trivigeois par Panneau Pocket ou donné à la ressourcerie par exemple. Ou tout autre organisme.



Commune de TRIVY

Tel. : 03 85 50 26 49

Mail : secretariat@trivy.fr

4) Elections

- Elles auront lieu les 15 et 22 mars 2026 : une seule liste (sans rayures) avec parité est à prévoir : certains membres du conseil ne se représentent pas, d'autres personnes se sont manifestées : une réunion aura lieu dans la semaine pour réfléchir à la constitution d'une liste.
- Rappel : Nombre de conseillers Municipaux : 11 ; Communautaires : 1
Cf courrier de la préfecture par Flora Seguin : le 12 janvier 2026

Séance levée à 22h00

Prochain conseil : vendredi 6 février 2026 à 20h00

La Secrétaire,
AUBLANC Martine

Le Maire,
Chantal WALLUT,